ÉCOLE
St-Viateur-Clotilde-Raymond

PROCÈS-VERBAL
1re séance régulière
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2022-2023
École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond
le mercredi 28 septembre 2022 à 19 h
dans la bibliothèque de l'édifice St-Viateur

---

1. Ouverture de la séance

Mme Lessard accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h05.

2. Présences

Annie Cavaiola	Parent
Crystal Ledoux	Parent
Amélie Grammatico	Parent
Marc-André Couillard	Parent
Stéphanie Savaria	Parent
Natacha Spagnoletti	Parent
Mylene Labrecque	Enseignante
Daphnee Filiatreault	Enseignante
Stephane Viviers	Enseignante
Marie-Michele Caron	Soutien
Karyne Thibert	Professionnelle
Isabelle Lessard	Directrice
Membre absent	Service de garde

3. Questions du public

Aucune question

4- Election d'une secrétaire au Conseil D'Établissement

Mme Lessard propose que chaque membre du CÉ prenne la responsabilité d'être la ou le secrétaire pour une réunion. Il est proposé par Mylène Labrecque et résolu :
QUE Marie-Michele Caron soit secrétaire pour la réunion de ce soir, et qu'à chaque réunion, nous proposions une nouvelle personne pour le rôle de secrétaire pour la dite réunion.

28-09CÉ-22/23- 01

Adoptée à l'unanimité

5- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Lessard présente l'ordre du jour de la réunion.
Il est proposé par Annie Cavaiola et résolu:
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

28-09CÉ-22/23- 02

Adopté à l'unanimité

6- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 1er juin 2022

Mme Lessard présente le procès-verbal de la réunion du 1er juin 2022.
Il est proposé par Natacha Spagnoletti et résolu:
QUE le procès-verbal du 1er juin 2022 soit adopté tel que corrigé.

28-09CÉ-22/23- 03

Adopté à l'unanimité

6. Mot de la direction

Suivi Rentrée scolaire et organisation scolaire: Voici le portrait de l'organisation scolaire 2022-2023 :
6 classes préscolaire
5 classes 1er
5 classes 2e
Pas de multi âge 1e et 2e
5 classes 3e
4 classes 4e
4 classes 5e (une classe numérique et une classe semi-numérique)
3 classes 6e
Une multi âge 5e et 6e

Spectacle de la rentrée : Tous les élèves de l'école participeront au spectacle de la rentrée demain, jeudi 29 septembre, au centre communautaire avec l'artiste musicien Saya Percussion.

Gala Jeunesse du Club Optimiste : Vendredi dernier, 23 septembre 2022, avait lieu le gala jeunesse du Club Optimiste de St-Rémi. 25 élèves de notre école ont été reconnus à cette soirée. Un petit texte de présentation personnalisé à chaque élève a été lu, et chaque enfant lauréat a reçu un sac cadeau. J'étais présente pour remettre les prix avec mon adjointe de Clotilde-Raymond, Isabelle Huot.

Application Kooloo au SDG :
Présentation de la nouvelle application de gestion des départs au service de garde qui sera mise en place dans quelques semaines. L'application permettra au parent d'envoyer une demande au service de garde à l'avance pour que l'enfant soit prêt à quitter lorsque le parent arrive.

Suivi assemblée générale et visite des locaux de l'agrandissement :
Pour tenter d'encourager des parents à participer à l'assemblée générale de parents le 14 septembre, 5 élèves de 5e année ont accueilli les parents pour leur faire visiter les locaux de l'agrandissement. Une dizaine de parents se sont prévalus de cette offre, et des certificats cadeau de 5$ de chez Glaces Mikael ont été offerts aux élèves qui ont dirigé la visite. Il est proposé que l'an prochain, l'assemblée de parents soit en même temps qu'une des rencontres de parents en début d'année.

Suivi projet d'embellissement de la cour d'école à St-Viateur :

Lucie Hamel du CSS a rencontré le comité embellissement de la cour d'école de St-Viateur le 19 septembre pour lui présenter les plans du projet ainsi que l'estimation des coûts. Julie Ladouceur de la municipalité a aussi été invitée à cette rencontre. Suite à la rencontre, le comité a fait une démarche offensive pour recueillir des dons des entreprises de St-Rémi, car pour déterminer les travaux inclus dans la phase 1 (été 2023), il fallait connaître l'argent total accessible.

M.Couillard nomme qu'il a fait plusieurs demandes de commandite, afin de solliciter des entrepreneurs de la ville. Une discussion a lieu pour ajouter de la visibilité au projet, et offrir une fenêtre de reconnaissance aux entreprises qui offriront des dons.

Bénévoles de l'entreprise Dubois agrinovation : L'entreprise a des employés qui pourraient faire du bénévolat une journée par semaine d'octobre à décembre. La personne ressource chez Dubois agrinovation sera informée de contacter notre parent en charge de l'OPP Stéphanie Bédard qui pourrait utiliser les bénévoles disponibles pour recouvrir des livres pour notre bibliothèque.
.

7- Mot du Délégué au comité de parents : Il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents du CSS.

9- Points à traiter :

9.1-- Élection au poste de président(e) du conseil d'établissement, et à la vice-présidence.

Mme Lessard explique le rôle et les responsabilités d'un président et d'un vice-président du Conseil D'Établissement. Elle propose une procédure d'élection aux membres du conseil. Par la suite, nous procédons à la mise en candidature pour ces 2 postes, pour l'élection. Marc-André Couillard propose Annie Cavaiola comme présidente. Elle accepte. Mylène Labrecque propose Crystal Ledoux propose comme vice-présidente. Elle accepte.

Annie Cavaiola et Crystal Ledoux sont élues par acclamation.

28-09CÉ-22/23- 04 **Adopté à l'unanimité**

9.2-. Information : Dénonciation d'intérêts des membres (LIP, art 70 et 108)

Mme Lessard explique aux membres du CÉ le formulaire de *Dénonciation d'intérêts*. Ils doivent le signer et le remettre à la fin de la réunion ou le retourner à l'école le lendemain par le biais de leur enfant.

9.3-. Approbation : Membres de la communauté

Mme Lessard explique le rôle des membres de la communauté sur le CÉ. Ce sont des membres non votants, mais qui peuvent apporter un plus à l'école. Il est suggéré de contacter le Club Optimiste et Sourire sans faim pour voir leur intérêt à siéger sur notre CÉ. Madame Lessard fera cette démarche et en assurera le suivi à la prochaine réunion.

9.4- Calendrier des rencontres du CÉ pour l'année scolaire 2022-2023

Mme Isabelle Lessard présente le calendrier des rencontres du CÉ.
Le 19 octobre
Le 30 novembre
Le 25 janvier
Le 22 février
Le 22 mars
Le 19 avril
Le 23 mai
Le 13 juin

Il est proposé par Marc-André Couillard et résolu:
QUE le calendrier des rencontres du CÉ pour l'année scolaire 2022-2023 soit adopté.

28-09CÉ-22/23- 05 **Adopté à l'unanimité**

9.5. Règles de régie interne (LIP, art. 67)

Mme Lessard présente les règles de régie interne du Conseil D'Établissement.
Il est proposé par Marc-André Couillard et résolu:
QUE les règles de régie interne du CÉ soient adoptées.

28-09CÉ-22/23- 06 **Adopté à l'unanimité**

9.6. Destruction des bulletins de vote de l'assemblée générale de parents du 14 septembre 2022

Mme Lessard explique que les bulletins de vote de l'assemblée générale du 14 septembre sont conservés dans son bureau. Il est proposé par Marc-André Couillard et résolu:
QUE les bulletins de votes de l'assemble générale de parents soient détruits.

28-09CÉ-22/23- 07 **Adopté à l'unanimité**

9.7. Rapport annuel 2021-2022

Mme Lessard explique que la directrice précédente a préparé le rapport annuel du CÉ en collaboration avec la présidente madame Cavaiola, pour qu'il puisse être présenté à l'assemblée générale de parents du 14 septembre dernier malgré le fait qu'il n'était pas encore adopté par le CÉ.

Il est proposé par Amélie Grammatico et résolu:
QUE le rapport annuel 2021-2022 soit adopté.

28-09CÉ-22/23- 08 **Adopté à l'unanimité**

9.8- Formation des nouveaux membres

Mme Lessard explique que tous les membres du CÉ doivent suivre la formation obligatoire du ministère. La majorité des membres nomment avoir suivi la formation l'année dernière, mis à part 3 membres qui s'engagent à visionner les capsules videos obligatoires d'ici à la prochaine réunion. Madame Lessard enverra à tous les membres les 7 capsules vidéos obligatoires pour les membres du CÉ, ainsi que le cahier du membre. Mme Lessard explique que sur le site du ministère, plusieurs fiches thématiques existent pour nous aider à bien comprendre ce qui est attendu des membres du cÉ comme rôle et responsabilités face à chacun de ces pouvoirs du CÉ.

9.9- Nouvelle grille de tarification du service de garde et de surveillance du midi

Mme Lessard explique que le gouvernement a modifié les règles de tarification du SDG pour toutes les écoles. Des règles de tarification bien précises doivent désormais s'appliquer. Mme Lessard présente la nouvelle grille de tarification du SDG, et de surveillance du midi.
Il est proposé par Daphnée Filliatreault et résolu:
QUE la nouvelle grille de tarification du service de garde et de surveillance du midi soient approuvées.

28-09CÉ-22/23- 09 **Approuvé à l'unanimité**

9.10 : Normes et modalités d'évaluation 2022-2023

Mme Lessard présente les documents des normes et modalités d'évaluation pour tous les niveaux de la 1re à la 6e année, ainsi que pour nos 3 groupes d'adaptation scolaire (GADL).

Lors de la présentation, il est nommé qu'au comité de parents du CSS l'année dernière, une discussion a eu lieu à propos de la première communication. Les membres du comité de parents nommaient qu'ils aimeraient davantage de communication personnalisée. Nous rappelons que les deux dernières années ont été difficiles dû à la covid, et qu'il n'y avait que 2 bulletins et 2 communications l'année dernière. Nous revenons à la normale cette année avec une première communication tôt en octobre, et 3 bulletins dont un dès novembre.

9.11-Programmation des activités et sorties scolaires 2022-2023

Mme Lessard présente le document de la programmation des activités et sorties scolaires. Elle explique que ce document sera présenté à chaque réunion du CÉ avec l'ajout des nouvelles activités et sorties. Nous approuverons les activités et sorties surlignées en rouge dans le document. Mme Lessard mentionne que les sorties éducatives à l'intérieur des limites de la Ville de Saint-Rémi (LIP, art. 87) peuvent être autorisées si le CÉ les approuve, avec l'autorisation écrite préalable des parents (formulaire envoyé à tous les parents en début d'année scolaire).

Dans le document présenté, nous proposons deux sorties culturelles gratuites au préscolaire, soit le 17 janvier au théâtre et le 26 mai au Biodôme. Nous proposons ensuite au préscolaire l'activité Prof Dino le 3 novembre au coût de 8 $ par élève, chargé aux parent.

Il est proposé par Crystal Ledoux et résolu:
QUE les sorties éducatives inscrites au document présenté de la programmation annuelle ainsi que les sorties à l'intérieur des limites de la ville de St-Rémi soient approuvées

28-09CÉ-22/23-10 **Approuvé à l'unanimité**

9.12- Ateliers parascolaires d'anglais

Mme Lessard présente les ateliers parascolaires d'anglais par l'entreprise Intelfun. Cette activité sera offerte aux élèves de la maternelle à la 6e année. Pour la session d'automne qui débutera la semaine du 10 octobre, 10 séances d'une heure seront offertes au coût de 150$. Le mercredi midi, ce sera pour les élèves de maternelle et de la 1re année. Le mercredi après les heures de classe, ce sera pour les élèves de 2e à 4e année. Le jeudi après les heures de classe, ce sera pour les élèves du 3e cycle. Il y aura aussi une session d'hiver qui débutera le 25 janvier 2023, aux mêmes conditions. Si des séances sont annulées à cause de la pandémie, elles seront remboursées.

Il est proposé par Annie Cavaiola et résolu
QUE les activités parascolaires d'anglais de 2022-2023 soient approuvées

28-09CÉ-22/23-11 **Approuvé à l'unanimité**

9.13-Atelier parascolaire de multisports

Mme Lessard présente l'activité parascolaire de multi-sports à Clotilde Raymond pour les élèves de 5e et 6e année. Monsieur David Gendron animera les activités pour une période de 10 semaines. Les mardis de 15h25 à 16h25, ce sera pour les élèves de 6e année, et les mercredis de 15h25 à 16h25, ce sera pour les élèves de 5e année. Cela débutera le 18 octobre et un maximum de 14 élèves inscrits sera nécessaire pour que l'activité ait lieu. Le coût pour les 10 semaines sera de 50$. Si des séances sont annulées à cause de la pandémie, elles seront remboursées.

Il est proposé par Annie Cavaiola et résolu :
QUE l'activité parascolaire de multisports soit approuvée

28-09CÉ-22/23-12 **Approuvé à l'unanimité**

9.14- Fonds à destination spéciale : don des Chevaliers de Colomb

Mme Lessard explique que l'organisme des chevaliers de Colomb offre un don de 10000$ à l'école. Elle propose au CÉ de l'attribuer entièrement au projet de la cour d'école de St-Viateur étant donné que les travaux auront lieu à l'été 2023. L'an prochain, en 2023-2024, le don des CHevaliers de Colomb ira entièrement à Clotilde-Raymond.

Il est proposé par Stéphane Viviers et résolu :
QUE le don de 5000$ soit alloué au projet cour d'école St-Viateur.

28-09CÉ-22/23-13 **Adopté à l'unanimité**

9.15- Fonds à destination spéciale : don de UM - Les Usinages Mallette

Mme Lessard explique que suite aux démarches faites par des parents, nous avons reçu des dons pour le projet cour d'École de ST-Viateur. Madame Cavaiola a contacté son entreprise UM qui s'engage à nous donner un montant de 2000$ pour notre projet de cour d'école à St-Viateur.

Il est proposé par Daphné Filiatreault et résolu :
QUE le don de 2000$ de l'entreprise UM soit alloué au projet cour d'école St-Viateur tel que convenu avec l'entreprise.

28-09CÉ-22/23-14 **Adopté à l'unanimité**

10. OPP

Mme Bédard fait un petit retour sur le concours de dessin du logo SVCR en lien avec les chandails. Le concours a été lancé hier et aujourd'hui aux élèves, et les élèves ont jusqu'au 12 octobre pour remettre leur dessin. Le gagnant sera connu durant la semaine du 17 octobre. Les parents pourront plus tard commander leur chandail à l'entreprise Sublime image au coût de 8$ par t-shirt enfant, et 19$ par kangourou enfant. Les prix adultes seront connus sous peu. Mme Bédard demande si on peut aller de l'avant pour la demande de bénévoles. Une lettre sera envoyée aux parents. Madame Bédard demande si les bénévoles requis pour les journées photos pourront bénéficier d'une photo gratuite, ce qui lui est confirmé. 12 parents bénévoles seront nécessaires.

11. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Annie Cavaiola et résolu:
QUE la séance soit levée à 21h18.

28-09CÉ-22/23- 15 **Adopté à l'unanimité**

_____ _____

Annie Cavaiola, présidente Isabelle Lessard, directrice